

Le 2 octobre 2017

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 2 octobre 2017 à 19 h.

## **PRÉSENCES**

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Robert Deschamps, Robert Young, Barbara Bellingham, Agnes Wightman, François Reid et Ron Stewart, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

## **ABSENCE**

Aucune

17-10-01

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

20b) Signalisations Route 202/237

## **PRÉSENTATION -ESPACE STRATÉGIES INC. -PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT**

Présentation par Mme Nancy Guay, consultante Associée d' Espace Stratégies inc., de la planification stratégique de développement de Stanbridge East. Consultations publique tenu le 10 juillet et 7 septembre 2017.

17-10-02

## **ADOPTION PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE STANBRIDGE EAST**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont élaboré avec les citoyens de Stanbridge East, sous la coordination d'Espace Stratégies inc. d'une planification stratégique de développement;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu unanimement que ce conseil adopte la planification Stratégique de développement tel que présenté. Le conseil réserve au prochain conseil (Scrutin du 5 novembre 2017) la création d'un comité de suivi, qui aidera à l'opérationnalisation de la vision et à la mise en œuvre du plan.

17-10-03

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 11 septembre 2017, soit adopté.

17-10-04

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 20 septembre 2017, soit adopté.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du conseil.

- Dépôt rapport d'observation suite à la modification de la limite de vitesse sur la route 202, la route 237 et le chemin Gage par Jean Leboeuf.

17-10-05

## COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que les comptes \*extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

## SALAIRES PAYÉS EN OCTOBRE 2017

Total des salaires : \$ 8 650.01

## CHÈQUE FOURNISSEUR N°

2714	André Paris Inc.	2e fauchage	6 491.49
2715	Atelier et Découpage Bourgea	Rink / snow plow	117.47
2716	L'Avenir & Des Rivières	Role triennal / tarte pom	318.49
2717	Avizo	Usine	1 336.59
2718	Axion		226.70
2719	Peter Beaucage	Gazons	1 063.75
2720	Bell		558.74
2721	Bell Mobilité		23.00
2722*	Nicole Blinn	Remb. Dép / congrès	859.07
2723	Buropro Citation	Biblio	35.69
2724*	Robert Deschamps	Remb. Dép / congrès	2 260.86
2725	Dépanneur Bedford	S.I.	26.00
2726	Dépanneur Stanbridge East		73.15
2727*	Enviro 5	Vidanges 133 fosses	22 784.60
2728*	Excavation Giroux Inc.	Nivelage / dépotoir	3 601.31
2729*	F.G. Edwards inc.	Patinoire	272.21
2730	Outillage Rioux	Usine	9.91
2731	Hydro – Québec		955.30
2732	Gestim Inc.	Inspecteur	1 246.73
2733	L'Heureux, Nicole	Remb. Dép / biblio	462.67
2734*	L'Homme et fils inc.	Patinoire	1 554.90
2735	Librairie Moderne	Biblio	345.87
2736*	Mines Seleine	Safe – t – Salt	5 950.37
2737*	Ministre des Finances	2e versement SQ	43 056.00
2738	Motosport G.L.		120.21
2739	Nopac		3 742.58
2740	Paradis Lemieux Francis Avocat		3 349.22
2741	Pièces d'auto St. Jean	Charrue	800.09
2742	Postes Canada	Biblio	53.84
2743	Chauffage P. Gosselin Inc.		1 818.95
2744	Rona	12 Maple maintenance	326.58
2745*	Seney Electricque	Usine	91.98
2746*	Les consultants S.M.inc.	Michel & Riceburg	983.04
2747	Telus		156.22
2748*	The Record	Annonce -Townshippers	298.94
2749	Toilette Sanibert		275.94
2750	Tracage de L'estrie	Peinture	341.48
2751*	Greg Vaughan	Remb. Dép / congres	1 119.55
2752*	Ville de Bedford	Quote-part / aréna	9 263.50
2753	Stanbridge East Sports Association	2e versement / subvention	9 816.23

Rés.n° 17-10-11

### CHÈQUE FOURNISSEUR N°

2754	Pavages Maska Inc.	5% retenu ch. Riceburg 2016 Rés. n°17-08-08	4 854.62
2755	Receveur Générale	Retenu fédérale	3 827.20
2756	Ministre du revenu Québec	Retenu Provinciale	2 970.21
2757*	Main dans la Main BM	Dons –Rés. n° 17-10-16	100.00
2758*	Opération nez rouge Cowansville	Dons-Rés n° 17-10-13	100.00
2759*	Club des personnes Handicapées Brome-Missisquoi inc.	Dons- Rés. n° 17-10-14	100.00
2760	Nicole Blinn	Petite caisse	198.71

### ACCÈS – CONTRÔLE -ANCIEN DÉPOTOIR

Considérant qu'il y a une perte de contrôle sur la provenance des matériels déposés à l'ancien dépotoir, il est convenu de revoir l'accès accordé au site. Suivi

17-10-06

### DÉROGATION MINEURE N° 17-049 –YVES AMUDGIEV-11 RUE DEPOT

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure n° 17-049 déposée par Yves Amudgiev pour autoriser une hauteur maximale de 7,5 m pour la construction d'un nouveau garage isolé, alors que la résidence fait 5,8m de hauteur. Le règlement stipule qu'un garage isolé doit avoir une hauteur inférieur ou égale au bâtiment qu'il dessert.

**CONSIDÉRANT QUE** le garage sera en cour arrière, éloigné de la route;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure n° 17-049 soit accordée, à la condition que le garage qui sera construit ait un usage strictement personnel, et qu'aucun usage commercial ne sera toléré;

**CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu:

➤ d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le 11 rue Depot, et d'autoriser une hauteur maximale de 7,5m pour la construction d'un nouveau garage isolé à l'usage strictement personnel.

**EN FAVEUR :** Les conseillers, Robert Young, François Reid, et les conseillères, Barbara Bellingham, et Agnes Wightman

**CONTRE :** Le conseiller Robert Deschamps

**Adopté**

17-10-07

**ADOPTION RÈGLEMENT N° 422 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE STANBRIDGE EAST**

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion donné le 1<sup>er</sup> août 2017 par le conseiller Robert Deschamps;

**CONSIDÉRANT** le projet de règlement n° 422 déposé à la réunion du conseil le 11 septembre 2017;

**EN COSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'adopter le règlement n°422 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité de Stanbridge East.

17-10-08

**PROGRAMMATION TECQ 2014-2018 –MODIFICATION 2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu unanimement que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses de travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

17-10-09

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES  
POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'** en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Stanbridge East désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Stanbridge East prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Brome-Missisquoi. en conformité avec l'article 6 du Programme.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Agnes Wightman, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Brome-Missisquoi.

17-10-10

**CAMION FORD F350 2002 – SERVICE INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'association des pompiers de Stanbridge East a acheté un Ford F-350, 2002, 4x4, pour remplacer le Chevrolet 1968, (enregistrement du véhicule au nom du Directeur du service incendie, Darcy Vaughan) ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'association des pompiers de Stanbridge East souhaite transférer le véhicule à la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu :

- Que la municipalité de Stanbridge East achète le camion Ford 2002 4x4 pour un montant de (1) un \$;
- Que Madame Nicole Blinn, directrice générale, soit autorisée à effectuer toutes les transactions nécessaires pour le transfert du véhicule.

17-10-11

**2<sup>E</sup> VERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION DES LOISIRS DE STANBRIDGE EAST**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'émettre le deuxième versement de subvention, un montant de 9 816.23\$ à l'Association des Loisirs de Stanbridge East.(Budget 2017, GL # 0270190951)

17-10-12

**OFFRE DE SERVICE ANNUEL DE CONSULTATIONS GÉNÉRALES / ME ÉLAINE FRANCIS- AVOCATS PARADIS· LEMIEUX· FRANCIS**

*\*Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.*

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu d'accepter l'offre de services annuel de consultation générale de M<sup>e</sup> Elaine Francis pour l'année 2018. (Suivi budget 2018)

**CENTRE D'ÉCOUTE MONTÉRÉGIE**

Le conseil ne souhaite pas contribuer.

17-10-13

**DONS-OPÉRATION NEZ ROUGE- COWANSVILLE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu de contribuer un montant de \$100.00 à Opération Nez Rouge Cowansville.

17-10-14

**DON- CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DE FARNHAM ET MRC BROME MISSISQUOI INC.**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman et résolu que ce conseil verse une contribution de 100\$ pour le Club des personnes handicapées Brome-Missisquoi inc.

17-10-15

**CARTE VÉLO BROME-MISSISQUOI 2018-2020**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que la municipalité partage les frais d'un espace publicitaire avec le Musée Missisquoi et la municipalité de Saint-Ignace (1 volet 3,375pouces x 6,5 pouces, 850\$ pour 2 ans).

**CORRESPONDANCE MINISTÈRE DES TRANSPORT QUÉBEC -  
INTERSECTION DES ROUTES 202 ET 237**

Précisions du conseil suite aux interventions qui ont été réalisées par le MTQ

- panneau de 50km/h sur la route 237 trop loin de l'intersection, pas visible;
- panneau « direction » Bedford 7 / Frelighsburg 10/ Stanbridge East 0.5, à remplacer;
- panneau 70km/h manquante direction Est intersection Caleb-Tree / Gage;
- voir la possibilité d'installer un panneau de signalisation routière flexible 50km/h installé sur la chaussée sur la route 237;
- voir la possibilité de marquage au sol du 50km/h sur la route 237.

**17-10-16 ÉVÈNEMENT « TOUT FEU TOUT CŒUR » MAIN DANS LA MAIN**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que la municipalité achète deux billets (50\$/chaque) pour l'évènement « tout feu tout cœur » organisé par le Centre de pédiatrie social en communauté Main dans la main de Brome-Missisquoi, le samedi 14 octobre au Domaine du Ridge à Saint-Armand. Les deux participants pour l'activité sont : le Maire Greg Vaughan et le conseiller Robert Deschamps.

**17-10-17 RÉSERVOIR SOUTERRAIN- CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la visite des installations le 17 juillet dernier par la Mutuelle des municipalités du Québec il a été soulevé qu'il y avait un indicateur de niveau de mazout encore installé au mur au sous-sol du centre communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** l'indicateur nous indique qu'il reste ¼ de mazout dans un réservoir souterrain;

**CONSIDÉRANT QUE** celui-ci ne serait plus utilisé, mais doit être localiser, vidé retiré et/ou rempli de sable;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que la municipalité excave à l'entour de la fondation au 5 rue Academy pour localiser le réservoir.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h00.

---

Nicole Blinn, Directrice générale

---

Greg Vaughan, Maire